

**CONSEIL MUNICIPAL
en date du 13 mai 2024**

N° 14

OBJET : DENOMINATION « ALLÉE RENE DUMONT »

En vertu de l'article L2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par LOI dite 3DS n°2022-217 du 21 février 2022 - art. 169,
« II.-Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. »

Il est proposé au Conseil municipal d'ADOPTER la dénomination « allée René Dumont », pour la partie du chemin longeant le canal de Briare, selon le tracé rouge sur le plan ci-joint.

Cette appellation concernera l'emprise partant au Sud, au niveau du pont de la Reinette (au niveau rue de la Poterne), jusqu'au pont Saint Nicolas au Nord (jonction rue de Vaublanc).

Cette proposition apparaît opportune, à l'occasion de l'anniversaire marquant les 50 ans du mouvement lancé par René Dumont (1904-2001), ingénieur agronome à Montargis, considéré comme le père de l'écologie politique, lors des élections présidentielles de 1974

René Dumont a d'autres attaches montargoises. Sa mère, une des premières femmes agrégées de mathématique en France, était au début des années vingt, directrice du collège de filles du Chinchon de Montargis, époque de présence des étudiants chinois. René Dumont a alors côtoyé bon nombre d'entre eux, qui deviendront célèbres (Deng Xiaoping, Zhou Enlai et Chen Yi).

Il a épousé la fille de l'architecte montargois Philippon, et séjourné dans leur maison familiale du 25 rue Neuve du Pâtis, l'Hôtel Désormeaux, qui donne sur le Canal de Briare.

L'appellation de cette partie du chemin de halage, longeant cette propriété, nous permet ainsi de lui rendre un bel hommage dû.

VNF a émis son accord par courrier du 23 avril 2024.

